

d'un Législateurs et les devoirs précis d'un militaire sont tellement distincts et ont si peu de conexité qu'on peut être l'ami d'un représentant sans savoir (surtout a deux cent lieues de distance) quelle opinion il manifestera dans telle ou telle circonstance. cependant voilà le seul crime que l'on peut supposer au pauvre Duprat et tu es en même d'en faire sentir l'absurdité et de reparer le tort réel qui en est résulté pour la patrie en la privant d'un des meilleurs adjutants Généraux, je puis dire de nos armées.

Le Général en chef Scherer, qui est venu obligamment me demander a souper et a coucher ce soir me fait appeller pour finir un travail que je lui ai soubmis et qu'il a adopté avec éloges, je suis comble de la confiance et des pouvoirs infinis dont m'a investi malgré moi, je mettrai ma gloire et toute mon étude à justifier sa confiance.

notre compatriote Sucy qui est de la partie, me charge de te faire mille et mille amitiés tu sais que ce dernier est commissaire ordonnateur en chef de l'armée.

je lui ai fait promettre qu'il équiperait de pied en cap le fils de notre ami Chaix que j'ai recommandé à ses soins. je te recommande l'affaire de Duprat bien certains des effets puissants de ton amitié pour moi.

Dis à Chaix de m'écrire et d'être tranquile sur le sort de son fils c'est pour moi une douceur bien sensible que de pouvoir être agreable à mes amis.

Tout à toi mon cher St. Prix.

FONTBONNE.